



Stratégie nationale de santé et groupements hospitaliers de territoire : le renforcement de l'accompagnement des établissements s'impose

Suite à l'annonce du grand plan d'investissement, qui mobilisera d'importants financements pour la transformation (notamment numérique) de notre système de santé, et avant la tenue prochaine du comité de suivi des groupements hospitaliers de territoire, la FHF réaffirme son engagement auprès des professionnels dans la construction des groupements et demande un renforcement de l'appui aux établissements.

Depuis la parution de la loi de modernisation de notre système de santé et le décret sur les groupements hospitaliers de territoire, les acteurs hospitaliers ont travaillé sans discontinuer pour faire vivre le dispositif, construire les coopérations et accompagner les parcours patients.

La FHF rappelle qu'elle a toujours exprimé sa volonté de promouvoir un dispositif souple, autorisant diverses modalités d'organisation en fonction de l'orientation choisie par chaque groupement hospitalier de territoire.

Cependant, les hospitaliers estiment aujourd'hui que les outils et les moyens dont ils disposent ne leur permettent pas d'approfondir leurs travaux communs.

Les hospitaliers, consultés par la FHF, ont ainsi identifié deux nécessités :

- La nécessité d'avoir un cadre juridique stable et sécurisé, permettant la mise en œuvre sereine des fonctions mutualisées, selon des modalités qui auront été définies par chaque groupement hospitalier de territoire.
- La nécessité de renforcer l'accompagnement des groupements hospitaliers de territoire, afin de finaliser la formalisation des filières de soins, dans l'exercice de rédaction du projet médical partagé, et dans le soutien à la convergence des systèmes d'information.

Dans son rôle de soutien aux professionnels, la FHF organise actuellement des ateliers de travail autour de la mise en œuvre des fonctions mutualisées, afin de faire émerger les questions qui pourraient encore se poser, partager les pratiques innovantes adoptées dans les établissements, et proposer les ajustements dont les hospitaliers auraient besoin.

Concrètement, la FHF souhaite en priorité le renforcement du plan d'accompagnement, afin d'appuyer les hospitaliers dans leur travail de rénovation de l'offre hospitalière :

- Un accompagnement pour soutenir la mise en œuvre des projets médicaux et des projets de soins partagés, afin de construire des filières de soins au service des parcours patients ;
- Un accompagnement pour soutenir la convergence des systèmes d'information, indispensable corolaire de la construction des filières.

A cet égard, la FHF souhaite que le grand plan d'investissement, dont une des priorités porte sur la numérisation des hôpitaux, puisse être mobilisé au profit de la transition numérique dans le cadre des groupements.

A l'heure où une stratégie nationale de santé est en cours de définition, la FHF ne doute pas que les pouvoirs publics sauront donner aux groupements hospitaliers de territoire un rôle central pour une politique de santé rapprochée des besoins du terrain et fondée sur un principe de responsabilité territoriale et populationnelle. Pour cela, la FHF attend que la voix des professionnels soit entendue et que leur action soit facilitée. »

Frédéric Valletoux, président de la FHF

CONTACT PRESSE

Camille TROCHERIE

T 01 44 06 85 21

M c.trocherie@fhf.fr